4. Jeu lent

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.13-8 et 1.5.2 du Vademecum).

5. Contrôle antidopage

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné par l'AFLD (lire § 1.2.3 du Vademecum).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

6. Résultats

L'organisateur doit impérativement envoyer et publier les résultats dans un délai de 48 heures après la clôture de l'épreuve via RMS9.

1.4.4.b Cahier des charges des Grands Prix

Ce cahier des charges s'applique aux Grands Prix et aux Grands Prix Élite.
Les Grands Prix Élite sont désignés pour une année par la ffgolf qui leur attribue une catégorie prédéterminée.

1. Ligue

La Ligue est responsable de l'attribution d'une de ces compétitions sur son territoire. Elle doit contrôler la conformité du règlement de l'épreuve avec le présent cahier des charges.

Aucun nom de sponsor ne peut figurer sur le Calendrier National de ces compétitions. Les noms de personnes ne sont acceptés que dans la mesure où ils rappellent la mémoire de disparus.
La présence des logos ffgolf et/ou Ligue dont fait partie Le club organisateur est obligatoire.

2. Joueur

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2.5

3. Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 ou 5 personnes dont au minimum :

- 1 représentant du club organisateur
- 1 représentant du corps arbitral
- 1 représentant de la Ligue (qui peut être un arbitre)

Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

4. Encadrement

La Ligue doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'épreuve :

- Catégories de 0 à 5 en année N-1 : un Arbitre Fédéral et un Arbitre de Ligue au minimum
- Catégories de 6 à 10 en année N-1 et nouveaux Grands Prix : un Arbitre de Ligue au minimum

Les frais du représentant de la Ligue et des arbitres (déplacement/nourriture et si nécessaire hébergement) sont à la charge du club organisateur.

5. Forme de jeu

L'épreuve doit se dérouler sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play. Un cut ne doit pas intervenir après le 1er tour.
Si par la suite un tableau de match play est organisé, seuls les résultats du stroke play seront comptabilisés pour la gestion du Mérite National Amateur.
Un Grand Prix doit obligatoirement se jouer sur un seul parcours.
L'épreuve peut être réservée à un seul sexe.
Même si le champ des joueurs le permet, Le club ne doit pas organiser en même temps une autre épreuve sur le même parcours.

Certaines épreuves pourront bénéficier d'une dérogation délivrée par la CSSN.

Épreuve qualificative :
Avec l'accord de sa Ligue, Le club pourra organiser préalablement au Grand Prix, une épreuve qualificative ouverte, permettant d'attribuer un nombre supplémentaire de wild cards dans la limite de 5 % du champ des joueurs autorisé pour la période (en respectant le nombre maximal de joueurs autorisés).

Exemple : Pour un Grand Prix de 2 tours en octobre, 96 joueurs maximum sont autorisés à jouer l'épreuve dont 15 wild cards (10 wild cards prévues dans le règlement + 5 wild cards attribuées aux meilleurs joueurs de l'épreuve qualificative).
Cette épreuve qualificative devra se dérouler moins d'un mois avant le début de l'épreuve, en dehors de la journée d'entraînement du Grand Prix.

Inscription :
La date limite d'inscription doit être fixée au moins 2 semaines avant le début de l'épreuve. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.
Le club doit publier une liste de joueurs retenus au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve.
Si le champ des joueurs est incomplet, Le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que Le club peut compléter le champ en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs et/ou des joueurs professionnels sans se préoccuper de la répartition Dames/Messieurs/Pros. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Liste d'attente :
En cas de scratchs après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratchs le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Champ des joueurs :
Le club doit respecter lors des inscriptions les quotas établis ci-dessous fixant un nombre minimum pour les Dames et un nombre maximum pour les Pros lorsque les séries existent. Dans les limites du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards.
La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au Club organisateur.
La Direction Technique Nationale se réserve le droit d'utiliser directement 3 de ces wild cards pour des joueurs qu'elle aura désignés.

Si le quota Dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs et inversement.

	Nombre maximum (*) de joueurs autorisé incluant les Dames, Pros et wild cards	Dames : nombre minimum à prévoir dans le règlement (hors wild cards)	Pros : nombre maximum autorisé	Wild cards : nombre maximum autorisé
décembre à février	75	21	9	9
octobre, novembre	96	24	9	10
mars	108	30	12	11
avril et septembre	120	33	12	12
mai à août	144	39	15	14

Les Clubs organisateurs d'un Grand Prix comportant plus de deux tours et organisant les départs des deux premiers tours en deux vagues de deux trous différents (1 et 10 par exemple), pourront utiliser les quotas de joueurs et de wild cards indiqués ci-dessous :

	Nombre maximum (*) de joueurs autorisé incluant les Dames, Pros et wild cards	Dames : nombre minimum à prévoir dans le règlement (hors wild cards)	Pros : nombre maximum autorisé	Wild cards : nombre maximum autorisé
décembre à février	96	24	9	10
octobre, novembre	108	30	12	11
mars	120	33	12	12
avril et septembre	132	36	12	13
mai à août	156	42	15	15

(*) Pour déterminer le nombre optimum de joueurs en fonction de votre département et de la date, prière de consulter le fichier « Amplitude France » disponible sur extranet (Documentation – Sport – Gestion Sportive) et également sur le site arbitrage.ffgolf.org (documents des arbitres).

Une Ligue peut fixer une limitation inférieure à ces valeurs pour tenir compte des spécificités du parcours et de la période de l'année.

Liste d'entrée :

La liste d'entrée est établie avec les valeurs à la date de clôture des inscriptions, en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

Grands Prix Elite : les joueurs/joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :

1. les joueurs/joueuses classés dans les 2 500 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 2 500 premières du WWAGR pour les Dames,
2. le classement au Mérite National Amateur,
3. l'index,
4. la date d'arrivée de l'inscription

Autres Grands Prix : les joueurs/joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :

1. les joueurs/joueuses, inscrits avec une licence étrangère, classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames,
2. le classement au Mérite National Amateur,
3. l'index,
4. la date d'arrivée de l'inscription

La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses retenus par le classement mondial ou par le classement au Mérite National Amateur.

Dans tous les cas, le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index (exemple : mai à août : 10 % de 114 Messieurs = 11 et 10 % de 42 Dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10 %.

Limite d'index :
Le club doit fixer une limite d'index qui ne peut être supérieure à 11,4 pour les Messieurs et 14,4 pour les Dames à la date de clôture des inscriptions.

Découpage des séries :
Une seule série et une seule marque de départ par sexe (sauf pour les Pros).
Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé.

Tirage des départs et cadence de jeu :
La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h avant l'épreuve et au plus tard à midi la veille du 1er tour.

- Pour les épreuves de 2 tours :

- **1er jour :** Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
- **2e jour :** En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.
 Lors du 2e tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

L'intervalle des départs recommandé est de 11 minutes. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Les départs de 2 tees différents sont autorisés, le tirage du 2e tour devra se faire en U inversé (Voir chapitre 3.8.4 ORGANISATION DES DÉPARTS). Pour le 1er tour, voir schéma 2 tees différents.

- Pour les épreuves de plus de 2 tours :

Départs d'un seul tee :

- **1er jour :** Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
- **2e jour :** Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1.
- **3e jour et + :** en fonction des résultats, ordre décroissant.

Départs de 2 tees différents :

- **1er jour :** Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 du trou 10 et le bloc 3 puis 4 du trou 1.
- **2e jour :** Faire jouer le bloc 1, puis le bloc 2 du trou 1 et le bloc 4 puis 3 du trou 10.
- **Après le 2e jour :** le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats.

En cas de cut après 3 tours, les départs du 3e tour devront se faire en U inversé (Voir chapitre 3.8.4 ORGANISATION DES DÉPARTS).

L'intervalle des départs recommandé est de 11 minutes. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

PREPARATION :
1 - Utiliser votre liste d'entrée
2 - Diviser cette liste en 4 blocs identiques.
3 - Repartir les 4 blocs selon les tableaux ci-après.

Bloc 1
Bloc 2
Bloc 3
Bloc 4

Départs sur un seul tee

2 jours	
Jour 1	Jour 2
Bloc 2	départs suivants l'ordre décroissant des résultats
Bloc 1	
Bloc 3	
Bloc 4	

3 jours et plus		
Jour 1	Jour 2	jour 3 et +
Bloc 2	Bloc 3	départs suivants l'ordre décroissant des résultats
Bloc 1	Bloc 4	
Bloc 3	Bloc 2	
Bloc 4	Bloc 1	

Départs sur deux tees

2 jours		
Jour 1		Jour 2
Tee 1	Tee 10	départs suivants l'ordre décroissant des résultats
Bloc 3	Bloc 2	
Bloc 4	Bloc 1	

3 jours et plus		
Jour 2		jour 3 et +
Tee 1	Tee 10	départs suivants l'ordre décroissant des résultats
Bloc 1	Bloc 4	
Bloc 2	Bloc 3	

Les départs pour les Dames sont à adapter en fonction du nombre d'inscrites. Elles pourront être réparties dans un seul ou plusieurs blocs.

Cut : Pour une compétition de plus de 2 tours, un cut peut être mis en place après le deuxième ou le troisième tour. Si pour déterminer ce cut Le club organise un play-off, il est recommandé qu'il n'y ait pas plus de 5 joueurs par groupe.
Au cas où des joueurs professionnels jouent le Grand Prix, ils ne doivent pas être pris en compte dans le calcul du cut.

Dernier tour : Lorsqu'il existe plusieurs catégories de joueurs (Dames, Messieurs, Pros), les joueurs ou joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie devront être regroupés dans les dix derniers départs.

Classement : Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). Si une série « Pro » existe, elle doit faire l'objet d'un classement spécifique.
En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire (départage en du logiciel RMS 9) deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

6. Droits d'engagement

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 90 €
- pour 3 jours de compétition : 110 €
- pour 4 jours de compétition : 130 €
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) : 65 €
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après) : 50 €

Le club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

Un joueur, qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié ffgolf à un Grand Prix ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.

7. Prise en charge des frais des joueurs

À partir du 1er janvier 2022, les Règles du Statut Amateur ne comportent plus aucune restriction sur la prise en charge des frais des joueurs et sur la manière dont un amateur peut avoir des bénéfices grâce à son nom ou à son image.

8. Prix

Un amateur est autorisé à accepter n'importe quel prix, y compris monétaire, jusqu'à une limite de 850 €. (Règle 3 du Statut Amateur 2022). Un prix monétaire ne peut être accepté que si le Grand Prix ne comporte aucun classement en net.

9. Forfaits (Scratchs)

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par Le club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.
Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix.
Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix, doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix suivants des refus à notifier.

10. Calcul de la catégorie

Sauf pour les Grands Prix Élite, le calcul de la catégorie d'un Grand Prix se fait systématiquement a posteriori selon les principes édictés dans le règlement du Mérite National Amateur (§ 6.5 du Vademecum). Ainsi un tournoi annoncé en catégorie 9 peut passer en 7 et inversement, un Grand Prix annoncé en catégorie 6 peut passer en 8. La catégorie qui apparaît sur le calendrier des Grands Prix n'est donnée qu'à titre indicatif et correspond à celle de l'année précédente.

Pour les Grands Prix Élite, tels que définis ci-après, la catégorie sera d'abord calculée, puis **bonifiée de 2 catégories** lors de leur intégration au Mérite National Amateur.
Exemple : Un Grand Prix Elite calculé en catégorie 4 sera intégré en catégorie 2 dans le Mérite National Amateur.

Grands Prix Élite Messieurs	POWER WAGR 2024
Grand Prix de Montpellier Massane	72,4663
Grand Prix de Moliets	62,5464
Coupe Frayssineau Mouchy	56,7642
Grand Prix de Saint Donat	52,8643
Grand Prix des Landes	52,7818
Grands Prix Élite Dames	**POWER WAGR 2024**
Grand Prix de Moliets	138,5958
Grand Prix de Saint-Cloud Coupe Cachard	134,1325
Coupe Didier ILLOUZ	132,7700
Grand Prix de Bondues	121,9470
Grand Prix des Landes	114,4344

Cette liste sera actualisée chaque année par la Direction Sportive en fonction du Power obtenu au WAGR durant l'année. Les 5 meilleurs Grands Prix Dames et Messieurs de la saison selon le WAGR se verront attribuer le label « Elite » pour l'année suivante.

Il est de la responsabilité des clubs de prévenir par mail (mérite@ffgolf.org) la Direction Sportive si des joueurs ou joueuses étrangers, non licenciés en France figurent dans le champ des joueurs du Grand Prix (nom, prénom, place au WAGR). Cette démarche devra être effectuée avant le 1er tour du Grand Prix. Au-delà de cette date, les points des joueurs étrangers ne seront pas comptabilisés dans le calcul de la catégorie.